

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

**Lancement de l'application « App-Elles »**

**Vernissage de l'exposition**

« Les droits de la femme et de la citoyenne, illustrés » d'Olympe de Gouges



Mardi 7 mars 2017 - 11h  
Hall d'honneur de la préfecture



## SOMMAIRE

- 1 – Les chiffres des violences faites aux femmes en Sarthe
- 2 – Les actions mises en œuvre en Sarthe dans le cadre du plan 2014-2016
- 3 – L'application « Apps-Elles »
- 4 - L'exposition « Les droits de la femme et de la citoyenne, illustrés »  
d'Olympe de Gouges : des idées en 1791 à la réalité en 2017

## 1 – Les chiffres des violences faites aux femmes en Sarthe

Les violences faites aux femmes demeurent une préoccupation notamment car nombre de ces violences sont commises dans le cadre conjugal.

- 18 % des femmes victimes ont moins de 25 ans tandis 12% ont plus de 50 ans ;
- 49 % des femmes sont en situation d'activité ;
- 76 % des femmes sont accompagnées d'enfants dont plus d'un tiers ont moins de 3 ans.

Les vols violences sur les femmes sur la voie publique progressent légèrement (+3,15%), notamment en zone police (de 95 à 106, +11,58%).

En Sarthe, tous types de violences faites aux femmes confondues, ce sont **1 544 faits de violences** qui ont été constatés par les forces de l'ordre en 2016 :

	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Faits violences conjugales	526	640	572
Faits de violences envers les femmes (tous types)	1 397	1 710	1 544

*Chiffres arrêtés au 25 novembre de chaque année*

## 2 - Les actions mises en œuvre en Sarthe dans le cadre du plan 2014-2016

Le 25 novembre 2016, à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la préfète de la Sarthe a présenté le **bilan départemental du 4ème plan interministériel 2014-2016 de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes** :

- 1 lieu d'accueil de jour pour femmes victimes de violences a été créé,
- 4 intervenants sociaux ont été associés aux services de police et gendarmerie,
- 63 solutions d'hébergements dédiées aux femmes et enfants victimes de violences ont été trouvées,
- 1 téléphone grave danger a été déployé,
- 94 appels ont été reçus depuis la Sarthe à la plate-forme gratuite du 3919,
- 450 professionnels ont été formés et 180 auteurs de violences ont suivi des stages de responsabilisation sensibilisés entre 2015 et 2016.

Ce même jour, la préfète a inauguré une exposition intitulée « Briser la spirale de la violence » installée dans la galerie de la préfecture pour sensibiliser le public sur la question des violences dont les femmes sont victimes.



### **Rappel du dispositif "gendarmerie"**

**76 référents** "violences intrafamiliales" sont répartis au sein des brigades territoriales et du CORG.

Ils constituent une véritable "brigade des familles" qui agit en étroite collaboration avec trois assistantes sociales relevant du conseil départemental et sous l'égide du parquet du Mans.

La formation de ces personnels de la gendarmerie, spécialisés, s'effectue tous les ans, avec l'aide du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) et du planning familial 72. 13 agents (6 femmes et 7 hommes) viennent d'être formés les 9 et 10 janvier 2017.

Il leur revient ensuite de sensibiliser à la prise en compte et au traitement des cas de violences au sein du couple, l'ensemble de leurs camarades engagés sur le terrain.

Par ailleurs, il convient de souligner qu'en matière de violences intrafamiliales, la Brigade de Prévention de la délinquance juvénile de la gendarmerie (BPDJ) est intervenue à de multiples reprises en 2016 à l'occasion de réunions décentralisées (13), notamment à **Sablé sur Sarthe** (les 3 février, 14 mars, 22 et 29 avril, 9 mai et 27 septembre) ou **La Ferté Bernard** (2 juin et 2 décembre), et lors de colloques et autres conférences.



### **Rappel du dispositif « police »**

L'accueil des femmes victimes de violences fait l'objet d'une attention particulière (confidentialité, bureau indépendant, choix d'un personnel adéquat, techniques d'audition adaptées). 4 caractéristiques sont au cœur de cette action :

Bienveillance, Respect, Sécurisation et Ecoute active.

La DDSP a également réalisé des actions préventives sur cette thématique depuis 2013. En 2016, les services de police sont intervenus à différentes reprises :

- le 8 mars au Lycée SUD auprès de 40 lycéennes et de quelques professeurs sur le thème des violences faites aux femmes sur la voie publique devant un public majoritairement féminin.
- le 26 avril, à l'Université du Maine (petite Rotonde du CROUS) devant 30 personnes (étudiantes et personnel du pôle santé de l'université).

L'état-major a également assuré une intervention dans le cadre de l'assemblée générale de l'association SOS femmes accueil 72.

En 2017, les contacts se poursuivent avec les différentes associations avec notamment une intervention à la réunion organisée le 8 février par SOS femmes.

Une formation locale au centre départemental de formation est également prévue le 9 mars à l'attention des fonctionnaires de la DDSP. Au cours de cette journée de sensibilisation sur les violences conjugales, interviendront : SOS femmes, le centre de planification, le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), les assistantes sociales associées à l'action des services de police et enfin la psychologue du commissariat.

Une sensibilisation des effectifs de nuit a également été effectuée le 28 février au commissariat par l'association SOS femme et le CIDFF qui après une visite du centre d'information et de commandement ont pu présenter leurs associations et actions à ces derniers.

Dans le cadre du 4<sup>ème</sup> plan interministériel de prévention de lutte contre les violences faites aux femmes, la préfète, le directeur départemental de la sécurité publique, le colonel du groupement de gendarmerie départementale, le président du Conseil Départemental, le président du tribunal de grande instance, le Procureur et le président du bureau d'aide aux victimes ont signé en août 2015 une **convention départementale relative au traitement des mains courantes et des procès-verbaux en matière de violences conjugales.**

L'objectif de ce travail partenarial est triple :

- Apporter une réponse pénale et sociale à tout fait de violences conjugales déclarées ;
- Assurer un suivi des situations préoccupantes ;
- Alerter les services concernés.

Cette convention a permis d'améliorer les échanges d'informations entre services et, par conséquent, d'améliorer la prise en compte des situations.

### 3 – L'application « Apps-Elles »

L'application App-Elles pour smartphone est un outil de lutte contre les violences faites aux femmes. Elle permet d'entrer en contact, en un seul clic, avec ses ami-e-s, ses proches, les forces de secours, les associations spécialisées ou tout autre interlocuteur de son choix.

Cette application se décline en 3 touches : (Alerter), (En Parler) et (Agir).



**Alerter :** Le déclenchement de cette touche permet l'envoi automatique toutes les 90 secondes d'un appel à l'aide vers 3 contacts préalablement identifiés, avec la position GPS de la personne et une photo prise automatiquement par le téléphone. Egalement, l'application permet de passer un appel d'urgence vers le 112.

**En parler :** Cette touche met en relation téléphonique avec des plateformes d'écoute spécialisées. En Sarthe, les contacts choisis sont l'hôpital, le planning familial et SOS femmes.

**Agir :** Cette touche permet d'aller vers un site d'informations et de sensibilisation sur les violences <http://www.resonantes.fr/>



PRÉFET  
DE LA SARTHE

Cette application est labellisée par le ministère des droits des femmes et financée par le programme régional des droits des femmes. Elle est en déploiement dans les cinq départements de la région. Cette application est opérationnelle uniquement dans le département du Var. Les départements ligériens seront dans l'immédiat les seuls autres départements à mettre en place l'application. Un site internet [www.app-elles.fr](http://www.app-elles.fr) est dédié à cette application.

#### **4 - L'exposition « Les droits de la femme et de la citoyenne, illustrés » d'Olympe de Gouges : des idées en 1791 à la réalité en 2017**

Cette exposition est proposée par l'association «Le dire avec humour». Le label « Sexisme pas mon genre » a été sollicité auprès du ministère des droits des femmes.

Pour rendre attractif et compréhensible les droits de la Femme, les textes d'Olympe de Gouges\* sont illustrés par des photoglyphes (photo + bulle) créés par Anne Delgambe alias Karin Boras\*\*.




L'exposition montre les progrès qui ont été réalisés depuis 2 siècles, en inscrivant dans un ordre chronologique des dates clés des évolutions, d'ou le titre de : des idées à la réalité.

L'exposition se termine par 3 photoglyphes qui concernent aujourd'hui les femmes : la grossesse, la situation de famille et la différence de promotion et de salaire.

**Cette exposition est visible  
grande galerie de la préfecture de la Sarthe – jusqu'au 31 mars 2017.**

\* Olympe de Gouges

Olympe de Gouges



1748 - 1793

Née à Montauban, fille naturelle d'un aristocrate et d'une roturière. Bâtarde, elle connaît les douleurs d'une enfance sacrifiée au fond d'une province intégriste et les violences abominables d'un mariage forcé à 16 ans. Veuve à 18 ans elle renonce définitivement à toute idée de mariage et monte à Paris où elle illumine de sa beauté exceptionnelle, de sa gourmandise de vie et de ses amours libres les années du Paris des Lumières... Devenue femme de lettres et femme politique, drôle et généreuse, elle transcende de son intelligence, son franc parler, ses idées d'avant-garde et son courage l'épopée flamboyante et sanglante de la Révolution Française...

Cette grande humaniste payera, avec panache, de sa vie, sur l'échafaud de la Terreur, ses combats pour l'abolition de la peine de mort et de l'esclavage, pour la justice sociale, le divorce, la protection de l'enfance et surtout les droits civiques des femmes qu'elle a été la première à mettre en avant dans sa célèbre déclaration des droits de la femme et de la citoyenne.

*Biographie de Monique Cara*

\*\* karin Boras (Anne Delgambe)

Karin Boras



**Créatrice des photoglyphes (photos + bulles) :**

- des idées fortes présentées simplement et avec humour
- pour celles et ceux qui ne veulent pas lire
- pour dialoguer efficacement avec toutes les Parties Prenantes

**Depuis 30 ans, spécialiste des innovations dans les PME :**

- directeur commercial, directeur du développement, directeur marketing & développement durable, conférencière, formatrice et consultante.

**Editeur et auteur** de petits livres pédagogiques sur les thématiques et innovations du développement durable.

**Créatrice d'une encyclopédie opérationnelle** sur les innovations durables : [www.pme-pmi-durables.com/fr/](http://www.pme-pmi-durables.com/fr/)